



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE 2023

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 03 juillet 2023 indique qu'en date du 27 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Minago, commune et province Rumonge, O. I., âgée de 20 ans, cultivatrice, résidant sur la même colline a été violée par Fiston Ndikumana, travailleur domestique. Selon des sources sur place, la victime était au champ pour récolter du manioc quand elle a été violée. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à la Clinique Médicale de Bitare pour la prise en charge médicale tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 04 juillet 2023 indique qu'en date du 20 mai 2023, vers 16 heures, sur la colline Mugara, commune et province Rumonge, C.U., âgée de 19 ans, jeune mariée a été violée dans un champ par Ismaili Mugisha et Edouard Maniraho, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Mugara six jours après parce qu'elle avait caché l'incident. La victime a été atteinte d'une infection causée par la déchirure vaginale. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte à la police mais les présumés auteurs ont pris le large.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

En date 15 juillet 2023, vers minuit, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la nommée Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 26, a été battue par son mari, Thaddée Nduwimana, âgé de 32 ans, membre du même parti, quand il était ivre. Selon des sources sur place, il a injurié sa femme en la traitant d'incapable, l'a giflée et a pris une machette pour lui couper la tête. Selon les mêmes sources, cette femme a pris fuite et cet homme qui la poursuivait a coupé des bananes se trouvant devant sa maison. Niyonsaba est allée porter plainte auprès d'un chef de dix ménages mais ce dernier lui a répondu que c'est une affaire de la police.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juillet 2023 indique que dans la nuit du 6 juillet 2023, vers 21 heures, sur la sous colline Gikombe, colline Kavumu, commune et province Kayanza, Phocas Habonimana, âgé de 39 ans, coiffeur, a été blessé au niveau de son pénis par sa femme, Cassilde Nizigiyimana, âgée de 32 ans, cultivatrice. Selon des sources sur place, pendant la journée, Cassilde avait participé à une réunion de l'association d'épargne et de crédit afin de partager l'argent épargné avec d'autres femmes. Phocas a demandé à sa femme de lui rendre l'argent reçu mais cette dernière en a refusé et des disputes ont commencé. Elle a brutalisé le pénis jusqu'à ce que le sang saigne et son mari a perdu connaissance. Selon les mêmes sources, cette femme a crié au secours en alertant que son mari voulait la tuer. La femme qui souffrait de l'hypertension a été évacuée vers le centre de santé Murima tandis que son mari, Phocas Habonimana a été arrêté le lendemain à son salon de coiffure à Gikombe sur l'ordre de Hassan, Commissaire communal de police à Kayanza et a été conduit à l'hôpital de Kayanza où il a été gardé par deux policiers.

Une femme battue en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 11 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Bupfunda, commune Rutegama, province Muramvya, Eulalie Bayubahe, âgée de 29 ans, a été battue à l'aide d'une barre de fer au niveau du bras gauche par son mari, Nicodème Niyonsaba âgé de 34 ans. Cette femme a eu une fracture sur son bras. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée de n'avoir pas mis au monde après 3 ans de mariage. Selon les mêmes sources, cette femme a été battue quand elle venait ouvrir la porte à son mari rentré ivre. Le lendemain, le mari a pris fuite après avoir été informé que la police le cherchait.

Deux garçons violés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 09 juillet 2023, vers 20 heures, au centre de négoce Gahararo, colline Gitega, zone Buvumbi, commune Butihinda, province Muyinga, S.S., âgé de 10 ans et S.L., âgé de 13 ans ont été violés par Joseph Murekembanze, âgé de 42 ans, résidant sur la colline Buvumbi de la même commune. Selon des sources sur place, ces victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Kamaramagambo tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal de la police. Signalons que Joseph venait d'être libéré après avoir passé 13 ans à la prison de Muyinga condamné pour viol d'un garçon.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 9 juillet 2023, vers 18 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, P.L., mineure, a été violée par un nommé Masabo, âgé de 60 ans, sentinelle d'une maison en construction proche du domicile de cette victime. Selon des sources sur place, il lui avait dit qu'il voulait lui offrir un beignet et il l'a conduite dans ce chantier pour la violer. Selon les mêmes sources, l'enfant a crié et des voisins qui sont arrivés sur les lieux ont trouvé des éjaculations sur son pantalon et sur l'enfant. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge, le même jour vers 21 heures tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Un homme blessé en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 juillet 2023 indique qu'en date du 9 juillet 2023, sur la colline Mugomere, commune et province Rumonge, Rémy Manirakiza, âgé de 63 ans, a été poignardé à l'aide d'un couteau, au niveau de la côte gauche par sa femme, Jeanine Inamuco, âgée de 35 ans. Selon des sources sur place, la victime se disputait avec ses enfants quand il a été poignardé. Selon les mêmes sources, Rémy Manirakiza a été évacué vers l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux tandis que cette femme a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de la police à Rumonge.

Un bébé violé en commune et province Rumonge

En date du 15 juillet 2023, vers 11 heures, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, B. I., âgée de 10 mois, a été violée par Zarina Kabura, âgée de 15 ans. Selon des sources sur place, Zarina a pris l'enfant de son voisin, l'a emmenée dans une maison inachevée où elle a introduit son doigt dans la partie génitale de l'enfant qui a pleuré. Selon les mêmes sources, des voisins ont conduit l'enfant à l'hôpital de Rumonge tandis que cette fille a été conduite au cachot du commissariat de police de Rumonge.

Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 juillet 2023 indique qu'en date du 14 juillet 2023, vers 21 heures, sur la colline Kigarika, commune Cendajuru, province Cankuzo, C. N., âgée de 17 ans, vivant sur la colline Musenyi, commune et province Cankuzo, a été violée par un inconnu quand elle venait du marché. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui avait dit que si elle acceptait, il allait l'épouser. Il lui a offert de la bière et l'a conduite dans une maison des environs pour la violer. Après cet acte, cet homme s'est volatilisé dans la nature.

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 17 juillet 2023, vers 17 heures, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, D.I., âgée de 15 ans, élève en classe de la 8^{ème} année au Lycée communal de Nyarunazi, a été violée par Désiré Nibitanga, âgé de 37 ans, commerçant au centre de négoce de Nyarunazi dans sa boutique où elle était allée acheter de l'huile de palme. Désiré a fermé la porte de sa boutique, l'a déshabillée et l'a violée malgré des cris de la fillette. Selon des sources sur place, après cet acte, la fillette qui est sortie en pleurant a laissé son sous vêtement chez Désiré. Des voisins sont intervenus et ont trouvé Désiré en train de s'habiller. Ils l'ont ligoté et l'ont conduit au cachot du poste de police de Rutegama avec le sous vêtement dans ses mains tandis que la victime a été emmenée au CDS de Rutegama pour des soins médicaux. Le lendemain, le présumé auteur a été transféré au commissariat provincial de police avant de le conduire le même jour à la prison de Muramvya.

Une fillette violée en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juillet 2023 indique qu'en date du 11 juillet 2023, sur la colline Gishingano, commune Isare, province Bujumbura rural, G.I., âgée de 9 ans, a été violée par surnommé papa Gloria, leur voisin. Selon des sources sur place, la grand-mère de la victime était allée à l'église tandis que la victime était seule à la maison et garder les chèvres.

Le présumé auteur est venu et a amené l'enfant dans sa maison puis l'a violée. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé a menacé l'enfant de le tuer s'il osait dire ce qui s'était passé. L'enfant est resté calme jusqu'à ce que sa mère et sa voisine s'inquiètent sur sa façon de marcher. Ainsi, elles ont approché l'enfant et l'ont questionné sur sa façon inhabituelle de marcher et cette dernière a dévoilé le secret. L'enfant a été conduit au centre Seruka et le viol a été confirmé par les médecins de ce centre. L'auteur présumé a été arrêté en date du 13 juillet 2023 et incarcéré au cachot communal de Kabezi.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 juillet 2023 indique qu'en date du 22 juillet 2023, vers 18 heures, sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, J.A, âgé de 15 ans originaire de cette colline a été violé par Thierry Guri, membre du CNDD-FDD âgé de 28 ans. Selon des sources sur place, ce viol a eu lieu quand ils étaient dans un mariage sur cette colline. En date du 25 juillet 2023, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot de la police à Buhiga. La victime a été conduite à l'hôpital Buhiga pour l'expertise médicale et les résultats ont confirmé les faits.

Une fille violée en commune et province kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 2 juillet 2023, vers 15 heures, sur la colline Musave, commune et province kayanza, V.N, âgée de 14 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Kirema a été violée par le nommé Nkunzimana, âgé de 24 ans, vendeur de téléphone. Selon des sources sur place, la victime a rendu visite à son amie de classe prénommée Jeannette et celle-ci n'était pas à la maison mais il y avait Nkunzimana qui vivait là comme locataire. Ce dernier a offert du jus contenant de la drogue à la victime afin d'attendre son amie. Selon les mêmes sources, elle s'est endormie et Nkunzimana a profité de cette occasion pour la violer. En se réveillant, la fille a remarqué qu'elle a été violée et a eu peur de le dire à ses parents. En date du 20 juillet 2023, Nkunzimana s'est rendu chez la victime et cette dernière a eu crise de panique, a crié et a pu oser parler à ses parents ce qui s'était passé. Ces derniers et les voisins sont intervenus et Nkunzimana a pris le large. Les parents de l'enfant ont dénoncé le crime à la CDFC et FENADEB leur a accordé un avocat pour poursuivre l'affaire en justice

Un enfant violé en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 14 juillet 2023, sur la colline Musotera, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, D.I, âgée de 2 ans 3 mois, a été violée par son grand-père Gervais Kabura Alias Maringo, âgé de 85 ans dans sa maison. Selon des sources sur place, ce dernier est veuf il y a longtemps, vivant dans son entourage avec ses voisins dont ses petits-enfants. Selon les mêmes sources, le grand-père a amené la victime dans sa maison et l'a violée. Les parents de la victime étaient dans leur champ. Arrivé à la maison, ils l'ont trouvé en train de pleurer leur montrant d'où viennent ses douleurs. L'enfant a été conduit au CDS Mpinga-Kayove puis transféré à l'hôpital Kayero tandis que le présumé auteur a été arrêté par Philippe Kanyoni, administrateur de cette commune et ses A.T puis conduit à la prison centrale de Rutana.

Une fillette violée en commune Kabezi, province Bujumbura- rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 20 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, A.M., âgée de 6 ans, a été violée par Thérénce Ntiharirizwa, âgé de 24 ans, travailleur domestique du voisin de la victime, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur a conduit l'enfant derrière l'enclos de chez eux sous promesse qu'il va lui donner 500 fbu et l'a violée. Après l'acte, le présumé auteur n'a pas honoré sa promesse et s'est dirigé dans sa maison. Selon les mêmes sources, la victime a livré le secret à ses parents en indiquant que Térérence avait jeté sur elle des liquides blancs. L'enfant a été conduit à l'hôpital de Ruziba pour des soins. En date du 22 juillet 2023, le présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot communal de Kabezi.

Une fillette violée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juillet 2023, sur la colline Nyamugari, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, A.S.M., âgée de 4 ans, a été violée par Jean Marie Manariyo âgé de 33 ans, célibataire, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, l'enfant a été pris de la maison de sa grand- mère et conduit sous l'arbre pendant que ses parents étaient absents. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été surpris par les voisins à cause des cris de l'enfant. La victime a été conduite au centre Seruka de Bujumbura et le viol a été confirmé tandis que le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du parquet de Kabezi.

Un homme blessé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 juillet 2023, vers 22 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Alexandre Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 38 ans, a été blessé au niveau du ventre à l'aide d'un couteau par sa femme, Josiane, âgée de 32 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, l'homme venait de rentrer ivre tard dans la nuit quand il a demandé de la nourriture à sa femme qui lui a répondu qu'elle n'en avait pas et des disputes ont commencé. Selon les mêmes sources, la femme a pris un couteau et a poignardé son mari au niveau du ventre. Le mari a crié au secours et des voisins l'ont conduit au CDS Buhiga avant d'être transféré à l'hôpital de Buhiga tandis que cette femme a été arrêtée par la police qui l'a conduite au cachot de la zone Buhiga.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 août 2023 indique qu'en date du 15 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Birimba, commune et province Rumonge, L.I., âgée de 15 ans, travailleuse domestique a été violée par son employé, Donatien Nijimbere, marié et père de 4 enfants. Selon des sources sur place, son patron l'a trouvée dans sa chambre puis l'a violée quand la femme de Donatien n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, le lendemain, L.I. a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 28 juillet 2023 et a été conduit au cachot de police du commissariat de Rumonge.

Une fille blessée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 juillet 2023 indique qu'en date du 29 juillet 2023, vers 7 heures, sur la colline Gitaba, commune Burambi, province Rumonge, Annonciatte Niyoyantoye, âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Gitaba, a été blessée à l'aide d'une machette par Corale Nduwimana, enseignant à l'ECOFO Shahwe, marié et père de 3 enfants, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a obligé cette élève de le saluer en l'embrassant mais cette dernière a refusé. Cet enseignant a frappé cette fille à l'aide de sa machette au niveau de la main du bras droit. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Muyange tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot communal de police de Burambi. Trois jours après, cet enseignant a été libéré par l'OPJ Sylvestre Nduwimana moyennant le paiement d'une somme non précisée.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, sur la colline Kivuvu, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, vers 15 heures, C.K., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Désiré Ntakirutimana, âgé de 44 ans, marié et cultivateur. Selon des sources sur place, la victime qui était à la recherche du bois de chauffage a demandé à Gérard de l'aider à soulever ce fagot de bois afin de rentrer. Au lieu de l'aider, il a plutôt conduit la victime dans un boisement pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours sans succès. Arrivée à la maison, cette victime a révélé les faits à sa mère. Cette dernière a porté plainte auprès de la police et ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Bugendana avant d'être transféré au cachot du parquet de Gitega en date du 09 août 2023.

Une vieille femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 05 août 2023, vers 21 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une vieille femme, Marie Thérèse Bisekanya, âgée de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Anatole Ngerageze, âgé de 58 ans, membre du même parti. Il a tenté de l'étrangler à l'aide d'une moustiquaire. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que cette femme avait acheté une propriété pour son fils et une autre pour son bon fils. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par des voisins au CDS Nyakabugu avant d'être transférée à l'hôpital du Cinquantenaire « Natwe turashoboye » de Karuzi où elle a été alitée. Anatole Ngerageze n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 août 2023 indique qu'en date du 22 février 2023, dans les locaux de l'ECOFO Kiruhura I, commune Cendajuru, province Cankuzo, C. U., âgée de 14 ans, élève en 7^{ème} année, vivant sur la colline Kigarika, de la même commune, a été violée par son enseignant, Serges Nkirabahiga, âgé de 36 ans, marié, membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, Serges donnait à la fillette de l'argent, lui achetait des fanta, des stylos et lui offrait des cadeaux divers. Selon les mêmes sources, la mère de l'enfant a porté plainte à la police et chez l'administrateur communal de Cendajuru. En date du 8 août 2023,

le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du Commissariat provincial de police de Cankuzo tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Cankuzo pour le suivi médical étant donné que la fillette est tombée enceinte. Serges a donné une somme de trois cent cinquante mille fbu à la mère de l'enfant afin de retirer les plaintes.

Une fille violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2023 indique qu'en date 13 août 2023, vers 18 heures, sur la colline Gikonge, commune Bukeye, province Muramvya, C.I., âgée de 15 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Gikonge, a été violée par James Harerimana alias King, âgé de 27 ans, célibataire, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, James s'était rendu au domicile de la victime quand ses parents s'étaient rendus au centre de Bukeye pour rendre visite à une parenté. Par après, James est rentré et a violé la fillette dans une maison en chantier quand celle-ci l'accompagnait. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des voisins sont intervenus mais James avait déjà pris le large. Le lendemain matin, la victime a été conduite à l'hôpital Giko pour des soins médicaux. Le chef de poste de police de Bukeye s'est rendu au domicile de James où il a saisi sa moto.

Une fille violée en commune Vyanda, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique que dans la soirée du 15 août 2023, sur la colline Ntunda, commune Vyanda, province Bururi, I.N., âgée de 20 an, élève, a été violée par un nommé Hakizimana. Selon des sources sur place, ce dernier l'a prise lorsqu'elle se rendait à la maison à Gahago, commune Bururi. La fille a été conduite à l'hôpital de Bururi pour des soins médicaux. Haizimana a été arrêté et conduit dans un cachot de la police de Bururi.

Une fille violée en commune et province Kayanza

En date du 22 août 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Mukoro, colline Musave, commune et province Kayanza, S.I., âgée de 15 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFO Kayanza, a été violée dans une brousse par Pacifique Mubano âgé de 21 ans, mécanicien. Selon des sources sur place, la victime a passé la soirée avec Pacifique Mubano. La victime qui a eu peur de rentrer à la maison est partie avec Pacifique chez son cousin, Simon résidant sur la sous-colline Rwegeranyo, colline Musave. Selon les mêmes sources, la victime a passé la nuit chez Simon avant d'être récupérée par ses parents le lendemain avant de faire soigner la victime. Pacifique a été arrêté et conduit au cachot de police de Kayanza avant d'être transféré au cachot du Commissariat provincial de Kayanza. La famille de la victime a été menacée de la part de la famille du présumé auteur.

Une femme blessée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 21 août 2023, vers 20 heures, sur la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, Annonciatte Niyokwizera a été blessée au niveau du bras droit à l'aide d'un couteau par son mari, Etienne Sibomana, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, des conflits familiaux ont été à l'origine de cet incident. La victime a été conduite au CDS Buheka avant d'être transférée à l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac tandis que le présumé auteur

a été arrêté par la police pour des raisons d'enquête.

Une fille violée en commune Busiga, province Ngozi

En date du 23 août 2023, sur la colline et zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi, A.N., élève en 8^{me} année à l'ECOFO Rumbanga, a été violée par Venuste Niyonkuru, enseignant de Rumbaga. Selon des sources sur place, l'incident s'est produit au domicile de l'enseignant quand il l'avait appelée. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital Ngozi pour des soins médicaux. Des parents de la victime ont porté plainte mais un OPJ de Busiga a refusé de les accueillir en arguant qu'il n'y avait pas de preuve et qu'il allait continuer des enquêtes.

Une fille violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2023 indique qu'en date du 24 juillet 2023, sur la colline Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi, D.B., âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Kabuyenge II, a été violée par Aaron Nzeyimana, âgé de 33 ans, conducteur de taxi-moto originaire de cette même colline et résidant sur la colline Kabuyenge, commune Gisuru. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait promis du travail à la victime à Muriza. Après ce viol, Aaron Nzeyimana a conduit la victime à Kabuyenge avant de prendre le large. La victime a été référée à l'Hôpital Gisuru pour la prise en charge médicale.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 03 septembre 2023, vers 18 heures, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, A., âgée de 13 ans, a été violée par David Gakene, membre du parti CNDD-FDD, âgé d'une quarantaine d'années, originaire de la colline Rutegama de la même zone. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé après ce forfait mais le chef de colline Gisenyi, Jean Bosco Bigirimana qui l'avait arrêté, l'a aidé à s'évader. Selon les mêmes sources, ce chef de colline a été interpellé par la police et a été conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi pour des raisons d'enquête. La fillette a été conduite au CDS Karuzi pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été attrapé par la population de la colline Kanyange quand il tentait de s'évader et a été conduit au poste de police du commissariat provincial de Karuzi.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 05 septembre 2023, sur la colline Birimba, commune et province Rumonge, B.U, originaire de Muyinga, âgée de 12 ans a été violée par Nininahazwe Thierry, Boucher, de la même colline. Selon des sources sur place, la victime venait de passer 2 mois comme travailleur domestique à Rumonge et son employeur l'a renvoyée. Selon les mêmes sources, le présumé auteur l'a prise pour l'héberger et a couché avec elle depuis la nuit du 3 septembre 2023. Les voisins ont remarqué d'une jeune fille à la maison du présumé auteur et ont secouru la fille en le conduisant au centre Humura. Le présumé auteur a été arrêtée et conduit au cachot du commissariat de police à Rumonge.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 septembre 2023 indique que dans la nuit du 17 septembre 2023, sur la colline Kinyinya II, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province

Bujumbura rural, C.I., âgée de 12 ans, a été violée par son père, Elie Igirukwishaka dans sa maison. Selon des sources sur place, celui-ci s'est rendu dans la chambre où dormait l'enfant quand il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère qui dormait s'est réveillée et a secouru l'enfant qui pleurait. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Gatumba tandis que l'enfant a été conduit au Centre Seruka de Bujumbura Mairie pour une prise en charge médicale.

Une fillette violée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 20 septembre 2023, vers 14 heures, sur la colline Nyagisozi, commune Kiganda, province Muramvya, G.A., âgée de 15 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Nyagisozi, a été violée dans une brousse par Nisubire Jérémie, âgé de 36 ans, commerçant de bière de banane. Selon des sources sur place, la victime venait d'une source d'eau pour puiser de l'eau quand elle a été violée. Des passants qui ont entendu des cris de la fillette ont alerté des habitants du coin. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de police de Kiganda avant d'être transféré en date du 22 septembre 2023 à la prison de Muramvya.

Une fille violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 septembre 2023 indique qu'en date du 23 septembre 2023, vers 8 heures, sur la colline Bihembe, commune Muruta, province Kayanza, E. N., âgée de 15 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Rwegura, résidant sur la colline Rwegura, a été violée par Gervais Sindayigaya, âgé de 24 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, la mère de la victime a envoyé sa fille aux champs avec des semences de maïs pour rejoindre des ouvriers qui étaient au travail en payant des frais de transport à ce conducteur de taxi-moto. Arrivé sur la colline Bihembe, le conducteur de taxi-moto s'est arrêté et a forcé la fille en l'amenant dans une brousse et l'a violée. Après 30 minutes, la mère de la fille a pris une autre moto pour aller aux champs. En cours de route, la maman a été surprise de trouver au bord de la route des semences que sa fille avait apportées ainsi que la moto et s'est arrêtée pour s'enquérir de la situation. Après un moment, elle a vu le conducteur de taxi-moto et sa fille qui revenaient de la brousse. Selon les mêmes sources, la mère a appelé Rénovat Mbaribukeye, chef de colline Bihembe pour se saisir de cette affaire. La fille a indiqué que Gervais Sindayigaya l'a violée et a montré même l'endroit où s'est produit l'acte. La fille a été transportée au CDS Rwegura tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police judiciaire de Rwegura.

Une fille violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 25 septembre 2023, vers 2 heures du matin, dans un buisson, sur la colline Gasasa, commune Butaganzwa, province Ruyigi, M.G.N., âgée de 16 ans, a été violée par Mbonimpa, âgé de 23 ans, marié. Selon des sources sur place, Simon avait organisé sur cette colline une fête de baptême et cette victime y avait participé en accompagnant une femme prénommé Virginie de la colline Nyarurambi. La fête a pris fin vers deux heures du matin. Pendant ce viol, elle a perdu son téléphone et son pagne ce qui lui a empêché de communiquer avec d'autres qui sont rentrés seuls et a passé le reste de la nuit chez Simon. Tôt le matin, le présumé auteur du viol a payé à la victime une somme de 50.000 fbu pour le téléphone perdu, 4.000 fbu pour les cartes Sim, 20.000 fbu pour le pagne perdu et 6.000 fbu pour les soins médicaux. L'affaire est pour le moment dans les mains de la police.